

Assemblée générale

Date : Mardi 7 septembre 2021
 Heure : 19 h
 Endroit : École Moisson d'Arts

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|--|---|----------------|
| <p>1. Mot de bienvenue de la direction</p> <p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> | <p>Madame Johanne Lussier, directrice, souhaite la bienvenue à tous les parents présents à l'assemblée générale. Elle présente son aide à la direction, Mme Karolane Dionne</p> <p>CONSIDÉRANT QUE Madame Johanne Lussier, directrice, présente les points à l'ordre du jour;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Anaïs Giroux-Bertrand</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> | |
| <p>3. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'une secrétaire d'assemblée</p> | <p>Mme Anaïs Giroux Bertrand propose Mme Johanne Lussier propose comme présidente d'assemblée et propose Mme Karolane Dionne comme secrétaire d'assemblée.</p> | |
| <p>4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de parents</p> | <p>Mme Johanne fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 8 septembre 2020.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nathalie Roy QUE le procès-verbal soit adopté tel quel.</p> | |
| <p>5. Présentation du rapport annuel</p> | <p>M. Nicolas Dionne présente les grands thèmes du rapport annuel du conseil d'établissement des écoles Moisson d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou. Il mentionne les principales décisions qui ont été approuvées lors des conseils d'établissements. Il mentionne quelques lignes qui</p> | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|---|--|----------------|
| | <p>n'ont pu être réalisées l'année dernière, dû à la Covid. Il souligne que l'orientation du conseil 2020-2021 était de développer les saines habitudes de vie au travers des activités sportives et culinaires ainsi que la poursuite du plan d'action. M. Dionne mentionne les projets pour l'année à venir. Notamment, le projet des dîners pour l'école Notre-Dame-du-sourire, qui ne pourra pas avoir lieu pour l'instant puisqu'il y a un manque de personnel. Également, avoir la chance de faire la classe nature. Il termine son rapport annuel par le mot du président.</p> | |
| <p>6. Bilan du comité de parents</p> | <p>Mme Karolane Dionne, aide à la direction de Mme Johanne Lussier, explique les différents mandats que le comité a abordé. Elle fait un survol des informations et actions faites au courant de l'année 2020-2021 et précise les principaux points qui ont été valorisés : le comité, les parents et les milieux.</p> | |
| <p>7. Information sur le rôle du CÉ, sa composition, son fonctionnement, le nombre de représentants des parents à élire et la durée de leur mandat</p> | <p>Mme Johanne Lussier présente le rôle et explique les mandats que les membres du conseil d'établissement ont à faire. Mme Lussier nous énumère les postes disponibles en mentionnant les personnes sortantes et celles dont le mandat continue cette année. Le conseil d'établissement aura comme rôle d'adopter le plan de lutte et les règles de fonctionnement des services de garde. Une formation sera obligatoire pour les membres qui feront le 1^{er} mandat. Il y aura aussi obligation de consulter les élèves au moins 1 fois par année sur les activités, cour d'école ou le fonctionnement général.</p> | |
| <p>8. Information sur le rôle du comité de parents</p> | <p>Mme Johanne Lussier présente les différents postes à combler, le rôle des membres et explique les mandats que les membres au comité de parents doivent réaliser.</p> | |
| <p>9 Formation du conseil d'établissement ; 9.1 Nomination président d'élection</p> <p>9.2 Élection des représentants des parents</p> | <p>Mme Johanne Lussier agit à titre de présidente d'élection.</p> <p>Élection des représentants des parents ;</p> | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|------------------|--|----------------|
| | <p>M. Ndjembi est intéressé à postuler un poste substitut. Il mentionne que sa femme, Mme Annie Lévesque, veut démissionner de son poste de substitut. Elle a envoyé une lettre à cet effet à M. Nicolas Dionne. Il y a donc 2 postes substituts et 3 postes réguliers à combler pour ce soir. Madame Nathalie Roy, Monsieur Dany Dupuis ont postulé le poste régulier. Il y a donc une élection entre M. Dylan Ndjembi et Mme Caroline Pinguet afin de combler le dernier poste.</p> <p>Conseil d'établissement année 2021-2022</p> <p><u>Représentants des parents de L'Isle-Verte</u></p> <p>Mme Anaïs Giroux-Bertrand [1 an] M. Benoit Randall [1 an]</p> <p><u>Représentants des parents de St-Paul-de-le-Croix</u></p> <p>Mme Nathalie Roy [2 ans] M. Benjamin Lorieau [substitut 1 an]</p> <p><u>Représentants des parents de St-Épiphanie</u></p> <p>M. Dany Dupuis [2 ans] M. Nicolas Dionne [1 an] Mme Caroline Pinguet [substitut 1 an]</p> <p><u>Représentante des parents de St-François-Xavier-de-Viger</u></p> <p>M. Dylan Ndjembi [2 ans]</p> <p>Les membres du personnel ont été déterminés précédemment et seront :</p> <p><u>Personnel enseignant :</u></p> | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|--|---|----------------|
| <p data-bbox="121 1073 579 1130">9.3 Nomination au comité de parents — Représentant</p> <p data-bbox="268 1256 653 1313">9.3.1 Nomination au comité de parents — Substitut</p> | <p data-bbox="758 159 1539 321">Mme Nancy Dubé, enseignante à l'école Riou, Mme Marie-Josée Sénéchal, enseignante à l'école Moisson d'Arts [substitut], Mme Sharon Woodman enseignante en anglais, Mme Marie-Pier Potvin enseignante à l'école Notre-Dame-du-Sourire;</p> <p data-bbox="758 391 1087 423"><u>Personnel professionnel :</u></p> <p data-bbox="758 492 1293 524">Ariane Briand, conseillère en rééducation</p> <p data-bbox="758 592 1052 625"><u>Personnel de soutien :</u></p> <p data-bbox="758 693 1188 725">Julie Bélanger, secrétaire d'école</p> <p data-bbox="758 821 1171 854"><u>Personnel du service de garde :</u></p> <p data-bbox="758 922 1289 954">Marie-Hélène Thériault, service de garde</p> <p data-bbox="758 1122 1556 1187">M. Dany Dupuis manifeste son intérêt pour le poste de représentant</p> <p data-bbox="758 1321 1497 1354">M. Dylan Ndjembi manifeste son intérêt comme substitut.</p> <p data-bbox="758 1422 1556 1520">CONSIDÉRANT QUE M. Dany Dupuis manifeste son intérêt pour le poste de représentant et M. Dylan Ndjembi comme substitut.</p> | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|--|---|----------------|
| | <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Johanne Lussier QUE les nouveaux membres soient nommés comme représentants au comité de parents.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> | |
| <p>10. Proposition des dates des réunions du conseil d'établissement.</p> | <p>Mme Johanne Lussier propose les dates suivantes. Elle propose également le choix entre les rencontres TEAMS ou en présentiel.</p> <p>Les réunions seront en présentiel à 19 h le :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 18 octobre 2021 à l'école La Chanterelle, St-Paul-de-la-Croix • 13 décembre 2021 à l'école Notre-Dame-du-Sourire à S-Épiphane • 21 février 2022 à l'école Riou de St-François-Xavier-de-Viger • 25 avril 2022 à l'école Moisson-d'Arts de L'Isle-Verte • 13 juin 2022 endroit à déterminer. <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> | |
| <p>11. Autres points</p> | <p>Mme Johanne annonce son départ à la retraite en décembre 2021.</p> <p>Tirage parmi les parents présents pour 50\$ applicable pour les frais des cahiers d'activités pour l'année. Les gagnants sont :</p> <p>Mme Anaïs Giroux-Bertrand [Florianne Dionne, 6^e année, Moisson d'Arts]</p> | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|--|---|----------------|
| | <p>M. Dylan Ndjemi [Joshua Ndjemi-Levesque, 3^e année de l'école Riou]</p> <p>Mme Caroline Pinguet [Arthur Ravaux, Préscolaire 5 ans, Notre-Dame-du-Sourire]</p> <p>M. Benjamin Lorieau [Mario Lorieau Furbacco 1^{re} année, Chanterelle]</p> <p>Total de remis 200\$ en prix.</p> <p>Le montant sera transféré du conseil d'établissement vers le code budgétaire respectif à chaque l'école.</p> | |
| <p>13. Levée de l'assemblée</p> | <p>CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé à 8 h 15,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Johanne Lussier que la séance soit levée</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> | |

Johanne Lussier, directrice